

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 août 2026

Convocations faites le 20/08/2026

Secrétaire de séance : Eric Feuvrier

Absents : Cathy Henriot, Léa Ligier, Pascale Cerutti, et Patrick Boillon, excusés

ordre du jour :

- Lot 13 – marché médiathèque
- Fonds de solidarité incendie
- Travaux bâtiment la poste
- Info CCPR
- Approbation de la signature pour la convention du logiciel de la bibliothèque
- Organisation marche gourmande
- Questions diverses

1. Validation du procès-verbal du 16 juillet 2026

Le conseil municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16 juillet 2026.

2. Lot 13 – marché médiathèque

A l'issue de la consultation, le lot 13 – chauffage ventilation – était resté infructueux. Une consultation en direct a été réalisée et l'entreprise CHEVAL a été retenue.

Cette entreprise s'est désistée.

Mme le Maire propose de retenir l'entreprise ADKOAT de Moirans en Montagne pour réaliser les travaux ; cette entreprise confiera ensuite le contrat d'entretien à l'entreprise Cheval.

A noter que si l'entreprise Cheval avait réalisé les travaux, elle aurait dû actualiser son offre le matériel figurant dans l'offre n'était pas tout à fait conforme au cahier des charges

Le conseil municipal valide l'offre d'ADKOAT à l'unanimité.

Les travaux ont commencé le 20 août ; **les réunions de chantier ont lieu le mardi matin à 9 heures.**

3. Fonds de solidarité incendie

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) appelle les communes et les intercommunalités de France à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Les collectivités sont appelées à faire des dons qui seront alloués aux communes touchées pour permettre la continuité de leur fonctionnement, la remise à niveau de leurs équipements, et leur mission d'assistance aux populations. L'allocation des dons se fera de façon transparente, traçable et collégiale, en lien avec les associations départementales de maires.

Le conseil municipal décide de verser la somme de 500 € sur le compte dédié de l'AMF.

4. Travaux bâtiment la poste

Annabelle Feuvrier nous a établi un devis pour un relevé de mesures, un dessin de l'existant et une étude préliminaire, le tout pour 2 800 € HT.

Concernant les travaux, les agents pourraient les réaliser (pour la partie rez de chaussée) pendant l'hiver, mais il faut établir des devis pour avoir une idée de l'importance des travaux à réaliser.

Il ne faut pas oublier non plus de prévoir les évacuations et les amenées d'eau pour l'étage. Un appartement de colocation pourrait être envisagé.

Le devis d'Annabelle Feuvrier est validé par 10 voix pour et une abstention

Le conseil décide de poursuivre les travaux.

5. Info CCPR

Assainissement Contrôles ANC : La CCPR va lancer une campagne de contrôle pour les assainissements non collectifs dès cet automne avec le cabinet Sciences et Environnement.

COPIL Pacte Financier et Fiscal : Le prochain COPIL pour le pacte financier se tiendra le 7 octobre à 19h à la CCPR. Cette réunion permettra de présenter les premières pistes de travail envisagées. Vous êtes tous invités à y participer.

Stages gratuits Remise en selle : Les 8, 15 et 22 septembre à la salle des Fêtes du Russey à 9h, la CCPR organise des stages gratuits de « Remise en Selle » pour reprendre confiance à vélo, gagner en autonomie et circuler en sécurité.

COPIL Schéma directeur cyclable : Il se tiendra Le Jeudi 17 septembre 2026, de 13h30 à 15h00 à la CCPR et aura pour but de présenter les différents scénarios et variantes proposés dans le cadre des études de faisabilité des aménagements cyclables.

Permanence Réseau Points Nœuds : Une permanence aura lieu le 7 septembre de 13h30 à 16h30 à l'Espace France Services concernant l'implantation des futurs panneaux « Points Nœuds » (intersection numérotée dans un réseau de chemins balisés pour le vélo ou la randonnée)

Recrutement chargé de mission Petite Enfance : Dans le cadre de la mise en place de la convention territoriale Globale (CTG) avec la CAF, la CCPR recrute un chargé de mission pour la rédaction et l'animation de cette convention qui aura pour but de coordonner et développer les services aux familles.

Groupement de commandes : Une première consultation a été faite pour une commande de jalons à neige pour cet hiver pour les communes qui le souhaitent.

6. Approbation de la signature pour la convention du logiciel de la bibliothèque

La Médiathèque Départementale met à disposition des bibliothèques et médiathèques un logiciel permettant :

- La gestion de la bibliothèque (collections, usagers, prêts, etc...)
- l'accès aux données du catalogue de la Médiathèque Départementale
- D'assurer un accompagnement pour le bibliothécaire et les bénévoles.

La convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Le Département prend en charge la fourniture du logiciel ; la commune paiera uniquement la maintenance soit 400€/an.

D'autre part le site internet de la bibliothèque coûtera 250 € par an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à disposition du logiciel de la médiathèque départementale

7. Organisation marche gourmande

Comme chaque année, la commune fournit le petit déjeuner d'accueil pour la marche gourmande.

Pour l'organisation :

- Recensement des membres présents
- Courses à prévoir (café, gâteaux ménage, boissons, etc...)

Cette année le thème est le Brésil.

8. Devis Ventilateurs école

Concernant l'équipement de ventilateurs à l'école, l'entreprise Balossi Marguet nous a établi un devis pour la somme de 395.18€ pièce HT soit pour un total de 2766.26 € HT

Rappelons que le dispositif mis en place par EDF permet d'obtenir le remboursement des frais réels d'achat de matériel de rafraîchissement, jusqu'à 400 € par équipement, dans la limite de 10 équipements par établissement. Si un équipement coûte moins de 400 €, il est remboursé à 100 % de son prix d'achat. Le matériel doit être acheté entre le 26 juin et le 30 septembre 2026, facture à l'appui.

Le conseil municipal valide le devis à l'unanimité.

9. Plan des réserves d'eau (citernes, réserve incendie, etc...)

Suite à la sécheresse de cette année, il serait souhaitable de faire un plan de contrôles de nos réserves d'eau et réserves incendie

D'autre part en partenariat avec le SDIS, les pompiers et la CCPR, il faudrait également faire le tour de toutes les bouches et réserves incendie afin de remédier à d'éventuelles dysfonctionnements.

La commission bâtiment se penchera sur la question.